**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 38 (1974) **Heft:** 149-152

**Artikel:** Adieu au francoprovençale

Autor: Hasselrot, Bengt

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399568

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## ADIEU AU FRANCOPROVENÇAL

En 1937, au moment de publier ma thèse sur le patois d'Ollon, j'étais très conscient de ses imperfections, mais je nourrissais l'espoir de consacrer le restant de mes jours à les corriger, à remplir certaines lacunes et à résoudre au moins une partie des problèmes restés en suspens. Illusion que tout cela. Peu à peu la dialectologie s'est transformée pour moi en une sorte de violon d'Ingres, que j'ai ressorti à des occasions toujours plus rares : vaines tentatives de tromper ma nostalgie de la Suisse et de la jeunesse. Pour l'essentiel, je me suis borné à une poignée de comptes rendus, qui auraient certainement été oubliés sans les soins constants de Mgr Gardette de rappeler à ses élèves l'existence de ces contributions. Si j'ai malgré tout une petite réputation de francoprovençaliste, cela est dû à mes efforts répétés pour arriver à délimiter la région francoprovençale de façon simple et rationnelle. On a beau se vanter de modestie, on n'en éprouve pas moins quelque fierté en lisant dans le prospectus de l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord, p. p. J.-B. Martin et G. Tuaillon : « Cet atlas [...] couvre [...] la partie politiquement française de la région francoprovençale, telle que M. Hasselrot l'a délimitée ». On ne saurait rien demander de mieux en fait de consécration. La victoire a été conquise de haute lutte. Depuis Gaston Paris, on nourrit en France une méfiance marquée à l'égard de la notion même des limites dialectales, et les structuralistes, surtout ceux de la première génération, n'avaient que du dédain pour ceux qui s'obstinaient à croire à leur réalité. D'autre part, les limites que j'assignais au francoprovençal ne correspondaient pas à celles tracées par Ascoli, qui, on le sait, dans ses Schizzi franco-provenzali entrevit le premier les liens qui y réunissent un nombre important de patois du Sud-Est et de l'Est de la France et qui servent de pont entre langue d'oc et langue d'oil. Il ne faut pas oublier enfin que Walther von Wartburg, maître admiré, craint et respecté, s'est dressé avec un certain acharnement contre l'inclusion du Sud de la Franche-Comté dans le domaine francoprovençal, parce qu'il estimait qu'elle cadrait mal avec sa fameuse théorie burgonde.

On se rappelle peut-être que pour délimiter le domaine francoprovençal j'avais employé, comme étant le critère le plus sûr, le traitement des voyelles finales atones : « Est francoprovençal, selon moi, tout parler où -As, -AT > e, -a > a, palatale + a > i, et où -o est conservé ». Dans les cas embarrassants, s'agissant de patois moribonds (rive droite de la Saône, dans la région Igé-Clessé), je les accepte comme francoprovençaux si l'une ou l'autre de ces voyelles finales a été préservée, ne fût-ce que sous l'effet d'un déplacement d'accent vers la finale. Encore me fallait-il alors la présence d'un nostron et, si possible de graphies anciennes attestant un développement palatale  $+a>i^1$ . D'une façon générale, j'attache une importance toute spéciale au critère fourni par -i final, puisque le francoprovençal en a l'exclusivité. Il est bien vrai que ce -i peut s'effacer complètement et qu'il est normalement représenté par -ə, mais j'ai démontré comment on peut arriver à prouver parfois que ce -ə procède d'un -i ancien ².

Je n'ai jamais caché que la carte du domaine francoprovençal présentée dans la RLiR XXX n'a rien de définitif. Un supplément d'informations peut à chaque instant imposer des retouches. Ainsi c'est avec un brin de satisfaction chauvine que j'enregistre le caractère nettement francoprovençal d'une parcelle de la Haute-Loire. Il s'agit de la partie est de la commune de Saint-Romain Lachalm avec la vatsi 'la vache' (tandis que la partie occidentale a lo vatso) 3. Mais mon chauvinisme ne va pas au point que j'accepte de gaîté de cœur des agrandissements, si alléchants qu'ils soient, obtenus au prix de l'abandon de ma définition de base. La limite nord du francoprovençal a été discutée par M. Michel Burger lors du Colloque de dialectologie francoprovençale, organisé à Neuchâtel en 1969 4. M. Burger commence par déclarer que le recours aux critères préconisés par moi a permis de dresser du francoprovençal une carte « dont les frontières ne subiront plus que des modifications de détail ». En fait de modifications de détail, il en propose deux que j'accepte sans réticence 5 : sont francopro-

1. V. Colette Dondaine, Les Parlers comtois d'oïl, Klincksieck, 1972, p. 414. 2. Studia Neophilologica, XIX (1946-1947), p. 313 et Revue de Linguistique Romane, XXX (1966), p. 258, n. 1.

3. V. R. Dürr, Études foréziennes, 6 (1973), p. 74.

4. V. Actes, Faculté des lettres, Neuchâtel, Librairie Droz, Genève 1971, p. 56-78.

<sup>5.</sup> A l'ouverture du Colloque de Neuchâtel, a été distribué le rapport pour les années 1967-1968 du *GPSR*. On y trouve, p. 13, une petite carte rectifiant « ma » limite septentrionale du francoprovençal. A en croire la légende du carton, je n'aurais qu'à accepter avec joie ces enfants retrouvés du francoprovençal, mais, par malheur, la légende n'est pas assez explicite. Une partie importante,

vençaux La Ferrière avec farna 'farine', épna «'épine', vla' ville' ainsi que Les Convers et Sonvilier kwa 'queue', dyo '(je) dis'. En ce qui concerne Lamboing et surtout Landeron et Savagnier, je suis plus hésitant. Enfin, j'accorde des billets d'entrée aux patois de Landeron et de Savagnier, puisque, après tout, ils sont neuchâtelois et qu'ils conservent quelques traces de ce transfert sur la finale inaccentuée de l'accent d'intensité (v. Tableaux phonétiques, par exemple colonnes 106 perdue, 177 vendue, 201 farine) qui est si typiquement francoprovençal.

La communication de M. Burger a été excellente et a jeté des lumières partiellement nouvelles sur les dialectes du Jura bernois, qui ont été jusqu'ici quelque peu négligés par rapport aux parlers des autres cantons romans. Cependant je tiens à marquer mon désaccord avec la thèse principale qu'il soutient et qui tend à prouver que le Jura bernois jusques et y compris l'Ajoie fait ou a fait partie du francoprovençal. Pour y aboutir, il abandonne mes critères et se sert de celui utilisé par M. Tuaillon, celui de l'oxytonisme généralisé. Ainsi, il n'y a plus qu'à trouver des mots conservant le paroxytonisme, autrement dit -2, pour se dire en terrain francoprovençal. A mes yeux, la définition de M. Tuaillon n'était rien d'autre qu'un procédé commode pour délimiter en Franche-Comté dialectes francoprovençaux et dialectes d'oïl. Mais M. Tuaillon a l'air de beaucoup tenir à son principe et approuve donc M. Burger de l'avoir appliqué du côté suisse 1. Les opinions de M. Tuaillon sur la chronologie de l'amuïssement français de -2, autrement dit sur l'introduction de l'oxytonisme généralisé, bousculent passablement les idées admises et je ne saurais entrer ici dans une discussion serrée. Si vraiment on veut élever le paroxytonisme conservé à la dignité d'un critère essentiel, n'y aurait-il pas lieu de réunir occitan et francoprovençal? En franc-comtois, il me semble que la victoire de l'oxytonisme n'est pas tellement ancienne, puisque -a a laissé des traces en allongeant la voyelle devenue finale (opposition ami/ami:), et en regardant la carte l'herbe pousse de l'ALFC, carte 247, on constate que la finale du substantif est normalement notée è. Les points présentant ce trait n'auraient-ils pas dû figurer dans l'ALJA? De ce qui précède, on comprendra que je ne saurais suivre M. Burger quand, par petits bonds successifs, allant du Sud

qui reste à déterminer, des inclusions proposées ne reposent pas sur mes critères mais sur le critère de M. Tuaillon, ce qui est quelque chose de bien différent comme on le verra par la suite.

<sup>1.</sup> V. son important c. r. du colloque neuchâtelois, Revue de Linguistique Romane, 35 (1971), surtout p. 399-403.

au Nord, il transforme le Jura bernois au grand complet en territoire actuellement ou anciennement francoprovençal. A l'ouest, de Vichy à Chalon, il y a des indices, rapportés dans les ouvrages bien connus de Simone Escoffier et de Colette Dondaine, tendant à prouver la persistance jusqu'au XIIe siècle au moins d'un système classiquement francoprovençal des voyelles finales. Rien de tel en franc-comtois de France ou de Suisse, et surtout pas la moindre trace d'un traitement différencié de -a final selon qu'il était précédé ou non d'une palatale. Que le suffixe -ARIU apparaisse sous deux formes différentes, suivant qu'il est précédé de cons. palatale ou non, dans le Jura sud est évidemment un fait digne d'être signalé mais qui n'a aucun lien avec le sujet traité ici, puisque cette évolution singularise le Jura sud tant par rapport aux parlers neuchâtelois contigus qu'aux autres parlers jurassiens. Ensuite il est notoire que la limite sud de -ITTU > a, o passe tantôt au sud tantôt au nord de la frontière du francoprovençal. Sans signification pour notre débat est aussi l'observation que l'évolution à la française de e fermé libre n'a pas atteint la partie méridionale du Jura. Parmi les arguments allégués par M. Burger, il y en a pourtant un que je dois commenter, puisqu'il concerne (enfin!) un a final: il s'agit du résultat -a dans une poignée de mots en -ATA et -ETA, et notamment PRATA > pran, praim et prahen (graphies des xve et xvie siècles). Ce qui est sûr, c'est que -a ne présuppose pas nécessairement ni un a accentué (v. SETA), ni un -a final ( $r\tilde{a} < \text{RADIA}$ , mot dont le -a serait devenu -i en ancien francoprovençal). La nasalisation en elle-même n'a rien de trop insolite et elle a fort bien pu se propager à partir d'une voyelle finale en voie d'amuïssement (a sans doute). Au cours de la discussion, M. Burger a admis que «l'ensemble des évolutions reste très obscur» et que « le problème devrait être repris dans toute sa complexité ». On ne saurait mieux dire. Il faudra trouver le courage de débrouiller les nombreuses questions posées par les évolutions phonétiques en chassé-croisé si caractéristiques des parlers comtois, qu'ils soient d'oïl ou non. L'existence même du phénomène est indéniable et il faut bien se rappeler que personne n'a soutenu que tous les a et e aient été entraînés dans ce jeu, quoiqu'il s'en faille de peu 1, précisément des deux côtés de la limite nord du francoprovençal. Ailleurs, et notamment dans l'Ajoie, il semblerait que les phonèmes issus de a libre n'aient pas bougé. Ce qui a rendu possible le numéro de prestidigitation de

<sup>1.</sup> Dans tels patois francoprovençaux, a final est représenté par a, as par a. A Naisey (non francoprovençal), le féminin singulier de l'article défini est  $l\dot{e}$ , pluriel la. Seulement a libre + nasale paraît résistant :  $p\tilde{a}$  francoprovençal fait presque sans exceptions face à  $p\dot{e}$  d'oïl.

M. Burger, c'est donc qu'il a abandonné ma définition du francoprovençal pour adopter celle de M. Tuaillon. Ainsi il peut, sur des indices de plus en plus ténus, joindre au domaine francoprovençal à la Hasselrot des parlers qui ont dû confondre en -a, depuis mille ans au moins, toutes les voyelles finales conservées. Le domaine agrandi de la sorte, M. Burger l'appelle « le groupe français du Sud-Est », ce qui témoigne de sa fidélité à l'égard de beaucoup de maîtres vénérés. Mais il s'agit d'un simple nom, pour le moins aussi inadéquat que le terme consacré de francoprovençal et certes pas d'une définition, quoi qu'en dise M. Burger. Ce que j'aimerais, c'est que MM. Burger et Tuaillon appliquent leur critère du côté des parlers occitans. Est-ce que le rythme paroxyton n'est pas un de leurs traits distinctifs? L'ajoulot, et le comtois en général, seraient-ils par hasard occitans? Leur développement commun du groupe latin -SCL- > -kl- parle dans le même sens. Et pourquoi pas rappeler ici que FETA 'brebis 'occupe à peu près la même aire ? Je plaisante à peine. Une longue expérience m'enseigne qu'on tombe en pleine confusion à force d'employer des définitions trop lâches. Ma définition du francoprovençal n'est sans doute pas parfaite, mais, selon M. Lüdtke (dans son rapport, p. 71), « elle satisfait l'esprit en délimitant un groupement de parlers assez homogène, et cela sans être trop arbitraire ». On aura rarement vu un structuraliste décerner pareil satisfecit à une entreprise comme la mienne. Je n'ai rien à objecter quand M. Lüdtke soutient que le francoprovençal ne désigne pas une donnée mais plutôt une notion, autrement dit que le francoprovençal a les frontières qu'on lui assigne à titre de définition. Il est plus que probable que ma définition du francoprovençal n'est pas exhaustive. Il y a bien des phénomènes phonétiques, lexicologiques, morphologiques et peut-être même syntactiques qui ne se rencontrent que là sans pour autant couvrir le domaine entier. Il y en a d'autres, en plus grand nombre, qu'il a en commun avec les domaines linguistiques contigus, soit au nord franc-comtois et bourguignon, à l'ouest et au sud auvergnat et provençal alpin. A mon avis, qui n'est pas celui de M. Lüdtke, il n'est pas inutile d'avancer l'opinion, à condition qu'on puisse la fonder sur de bons arguments, que le francoprovençal s'est étendu autrefois au-delà de ses frontières actuelles. A quoi bon, en somme, se cramponner à l'actualité? Les patois francoprovençaux ont cessé d'être parlés dans le canton de Neuchâtel depuis deux générations au moins. Leur élimination se poursuit à un rythme toujours plus rapide et même les derniers bastions du patois commencent à craquer. Je renonce à commenter la méthode de classification dynamique prônée par M. Lüdtke, comportant une conception plurivalente

de la réalité linguistique et une chronologie relative à deux variables. Mais j'en recommande la lecture aux amateurs de constructions abstraites. M. Lüdtke pense qu'en poussant mon raisonnement à l'absurde, on pourrait être entraîné à la conclusion que le français, au fond, ne serait qu'un sous-dialecte aberrant du francoprovençal. Ce qui a l'air d'une boutade recèle peut-être une parcelle de vérité. Il m'est arrivé de dire que le francoprovençal est un dialecte qui a trop bien réussi 1. J'ai voulu dire par là, en guise d'hypothèse, que Lyon a été le vrai berceau du protofrançais. C'est là qu'ont pris leur point de départ quelques-unes des innovations capitales qui ont fait du français une langue qui se détache si nettement de toutes les autres langues romanes, et notamment la palatalisation de k et g + a, génératrice à son tour du développement de a en ε (loi de Bartsch) 2; c'est de Lyon qu'a rayonné vers le Nord la spirantisation de d intervocalique et peut-être même l'amuïssement du & intervocalique qui en résulte 3. Habitué qu'on est à attribuer toutes les innovations au picard et au francien, il faudra un certain effort pour admettre la légitimité de ma démarche. Même pour un Savoyard comme André Martinet, c'est un axiome que c'est dans le Nord français qu'a pris ses débuts la palatalisation du k + a. Ainsi, pour lui, la forme expressive cabra représenterait le traitement proprement local du prototype latin dans le patois de son village natal de Hauteville, terre élue de la palatalisation des dorsales 4. Idée originale, sans doute, mais dépourvue

1. Revue de Linguistique Romane, XXIX (1966), p. 265.

2. Rappelons que la loi de Bartsch, selon la formule lyonnaise, jouait aussi dans les cas où c était précédé d'une voyelle vélaite (Jocare, Locare). — On peut parler, pour ce qui est du double traitement de -a, d'une loi de Bartsch pour -a final. Est-elle contemporaine de l'autre? C'est probable, mais non certain. Stimm et Hafner ont en tout cas montré que l'action d'un yod sur -a final s'est exercée encore à un moment relativement tardif (CERA > ciri) et à propos du suffixe -ATURA, j'ai aussi pris part à ce débat (Revista Portuguesa de Filologia, VI (1953), p. 372-379). Le sort a voulu que Hafner n'a pas eu le temps de prendre connaissance du livre de Stimm et de mon c. r. précité de celui-ci. — Hafner insiste à juste titre sur la haute ancienneté de l'évolution -AS, -AT > antérieure à toute action de la loi de Bartsch, antérieure à l'affaiblissement généralisé de -a en français. Un des rares points où l'on puisse prendre Hafner en défaut, c'est quand il établit un parallèle complet entre la — les en français et en francoprovençal. La français représente (IL)LA en traitement initial (cf. LE picard, traitement propre à la protonique non initiale).

3. On notera que le provençal alpin partage avec le francoprovençal la pala-

talisation de k et g + a et l'effacement complet de t intervocalique.

4. A. Martinet, « La Palatalisation du roman septentrional », Travaux de linguistique et de littérature, XI, I (= Mélanges Imbs), Strasbourg 1973, p. 481-486.

de vraisemblance. On réfutera peut-être aussi la thèse que je viens de proposer, mais j'ose espérer qu'on ne le fera qu'après mûre réflexion. Certes, le rôle de Lyon comme centre directeur ne fut pas de longue durée, mais ne cessa pas nécessairement avec la conquête franque de la ville, et ce n'est qu'a partir du VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle qu'il faut bien admettre que c'est au nord et au nord-est de la France que le latin vulgaire acheva sa transformation en ancien français <sup>1</sup>. Ce qui est devenu l'ellipse francoprovençale laisse s'infiltrer un grand nombre de ces innovations linguistiques septentrionales (p. ex. la diphtongaison de e et o) mais conserve son unité et garde des traits d'un conservatisme étonnant tout en présentant des développements phonétiques et morphologiques proprement révolutionnaires. Qu'après cela on appelle le francoprovençal une langue ou non, c'est une question de définition et elle me laisse plutôt indifférent.

Besançon, à l'encontre de Lyon, semble avoir subi de bonne heure l'attraction du Nord, quitte à perdre, la limite Hasselrot-Tuaillon en est le témoignage, une part de son rayonnement en direction sud. Si Besançon et tout le nord de la Franche-Comté sont indubitablement de langue d'oïl ², ce n'est pas parce qu'une sorte de koinè française aurait été parachutée à Besançon ³. Le patois y est resté vivant jusqu'à une époque toute récente, et la scripta francisée de l'Ysopet dit de Lyon et l'Abréjance de Priorat de Besançon permet de reconstituer en gros ce qu'était le dialecte de Besançon à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à savoir dialecte d'oïl, bien sûr, mais aussi pour notre joie et notre instruction nettement comtois. Ainsi, à titre d'exemple, le suffixe -ITTU

1. J'admire l'audace de ceux qui, se fondant sur les données déjà si aléatoires de la chronologie relative des transformations phonétiques, osent préciser à une décennie près la date où par exemple le galloromain s'est scindé en langue d'oc et langue d'oïl. Je me méfie de ces résultats et m'en tiens donc à des datations plus élastiques. Je vise dans cette note par exemple la thèse de Palle Spore, La Diphtongaison romane, Odense University Press, 1972, ouvrage dont la lecture, par ailleurs, est très stimulante.

2. Je rappelle l'existence en comtois d'oïl d'un francoprovençalisme indiscutable, le développement d'un yod même dans les cas où le groupe ca est précédé d'une voyelle vélaire.

3. En m'exprimant ainsi, je prends un peu le contre-pied de Jud, qui dit comme suit dans la conclusion de son célèbre article des Mélanges Pope, Manchester 1939, p. 240 : « Le franc-comtois du Nord s'est peu à peu dépouillé de ses traits autochtones et francoprovençaux sous la pression du parler directeur de Besançon qui s'était orienté vers le Nord de la France ». A mes yeux, le Nord de la Franche-Comté n'a jamais été francoprovençal, du moins selon mes critères ; s'étant soustrait à toute obédience lyonnaise, au plus tard à l'époque des premiers Carolingiens, rien ne permet de supposer qu'il aurait subi une sorte de « défrancoprovençalisation », émanant de Besançon.

est représenté par -a (l'étape ultérieure -o ne s'est pas encore manifestée), -ATTU par e. En revanche, a accentué non soumis à la loi de Bartsch est rendu par e à la française, fait qui peut être dû à un souci d'éviter des traits dialectaux par trop voyants ou être pris comme un témoignage de ce que l'évolution bisontine, qui ramenait a au son originel a (« a retrouvé »), ne s'était pas encore produite en cette fin du XIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, la limite septentrionale du francoprovençal en Jura-Doubs constitue une sorte de défi. Elle ne correspond à aucune limite administrative ou religieuse <sup>1</sup>. Elle ne se conforme donc pas au principe posé par Morf. Elle nécessite en outre une révision déchirante des critères ascoliens, puisque les résultats e et a sont distribués au rebours de l'accoutumée 2. La ligne de démarcation repose sur les critères dont j'attribue volontiers la paternité au bon vieux chanoine Dartois, soit le maintien de tout ce jeu de voyelles finales, dernier mais ferme rempart derrière lequel s'est abrité le francoprovençal.

Je comprends fort bien qu'on ait fini par s'insurger contre le critère préconisé par moi, mais on admettra aussi que j'aie tenté un effort pour le défendre. Il peut paraître inquiétant d'exclure du giron francoprovençal des patois comme ceux du Jura bernois, par exemple, dont le a accentué a souvent l'air d'être non un a retrouvé mais un a latin fidèlement conservé. Malgré l'habitus nettement franc-comtois de ces parlers, aurais-je dû me résigner à une formule transactionnelle, basée en principe sur la définition d'Ascoli mais complétée, lorsque celle-ci, de par le jeu des lois phonétiques, est devenue inopérante, par le critère des voyelles finales conservées ? J'y renonce. De concession à concession, et sur la base d'affinités certaines, on parviendrait à minimiser les oppositions existant entre franc-comtois et lorrain, entre lorrain et champenois et ainsi de suite pour aboutir à établir un étroit parallélisme entre le francoprovençal (« français du Sud-Est ») et ces parlers poitevins qu'on a si malencontreusement baptisés francoprovençaux (entre guillemets, il est vrai) 3.

2. Sauf a accentué libre + nasale : à de rares exceptions près  $p_{\ell}$  est le résultat

septentrional, pã le résultat francoprovençal.

<sup>1.</sup> G. Tuaillon m'a confié qu'il pensait tenir la clef de cette énigme, et j'espère que ses autres travaux lui laisseront le temps d'exposer ses idées à ce sujet.

<sup>3.</sup> Le lecteur qui pourrait désirer connaître mon opinion à ce sujet est prié de lire Studia Neophilologica, XXVI (1953), p. 227-230, c. r. de Georges Pougnard, Le Parler « francoprovençal » d'Aiript. — Incidemment je signalerai ici le merveilleux chassé-croisé phonétique entre voyelles nasales, dont le Poitou a été le théâtre. J'ai souvent attiré l'attention sur ce genre de phénomènes, en dernier lieu dans « Évolutions phonétiques en chassé-croisé », Acta conventus romani,

Mon adieu au francoprovençal ne s'adresse pas à des patois en voie d'extinction, ni même à un groupe dialectal en quête d'un nom plus approprié et peut-être d'une redéfinition <sup>1</sup> plus rationnelle que la mienne. Il s'agit bel et bien de mes propres adieux à un champ d'études que je ne suis plus en mesure de suivre d'assez près. Ces adieux prendront la forme de deux notules :

I : Cherchant, sans grand espoir de succès, en dehors de la péninsule ibérique des dérivés en -ito, -ita, supposant donc un i long, j'ai eu la surprise de trouver dans le Valais et même dans le district d'Aigle (v. Études sur la formation diminutive, 1957, p. 130, note 4) un petit nombre de cas qui paraissaient à première vue récompenser mes efforts : bankita ' petite charge de traîneau ' (Leysin), fornita ' petite fournée ' (Hérémence) et quelques autres. Comme il s'agissait, cependant, toujours de formes dérivées de noms collectifs en -ATA, j'ai compris que le i accentué ne représentait pas un i ancien, mais qu'il devait être l'aboutissement phonétiquement régulier, bien que surprenant, de -eta < -ITTA précédé de -ATA. Pour avoir un supplément de documentation, je me suis adressé, dans l'hiver 1958-1959, à M. André Desponds, à l'époque un des rédacteurs du GPSR, qui en d'autres occasions s'était intéressé à mes études, et, une fois de plus, il m'a obligé en mettant son temps et la richesse du Glossaire à ma disposition. C'est une bonne quarantaine de dérivés en -ita que M. Desponds a extraits de ses fichiers. Le suffixe couvre l'aire Vd 14, 15 a, V 18, 32, 36, etc., avec une fréquence accrue à mesure qu'on remonte le cours du Rhône, après une éclipse curieuse dans une grande partie du Val d'Hérens, où notre suffixe cède la place à un type -ina < ATA + INA. Que -ATA ait été précédé de palatale ou non n'affecte pas la forme du suffixe : fàudita < fàudo 'contenu d'un tablier ' (Lourtier), pòtsyita ' petite « pochée », contenu d'une louche ' (Lourtier). On voudrait reconstituer la genèse de cette voyelle <math>i

Romae MCMLIX, Amstelodami etc. 1961, p. 87-92. M. A. Lombard, dans un c. r., *Studia Neophilologica*, XXXIV (1962), p. 178-180, a bien voulu soutenir ma propagande et jusqu'à présent, notre succès a été mince.

I. Une modification qui reste dans les limites de ce que je peux accepter a été proposée par J.-C. Bouvier, «Le Pronom personnel sujet et la frontière linguistique entre provençal et francoprovençal » (Revue de Linguistique Romane, 35, 1971, p. 1-16). Toutefois, à propos du groupe des parlers examinés par M. Bouvier, je préférerais parler d'une zone frontière ou d'une « amphizone », car si les traces laissées par notron et la présence de alla ' aller ' sont des traits francoprovençaux, il faut se rappeler que l'omission du pronom personnel sujet atone est de règle dans le haut Valais romand aux 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> personnes (v. Z. Olszyna-Marzys, Les Pronoms dans le patois du Valais central, Berne, 1964).

II: Dans ma thèse, Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud), Uppsala, 1937, p. 81, note 3, j'avais écrit : « Trois participes en -utu ont reçu un développement aussi intéressant qu'obscur :  $von\alpha$ , fem.  $von\alpha ta < venutu$ ;  $ton\alpha < venutu$ , f(o)rata < venuta. Le participe passé de salire s'est aussi joint à cette série :  $sa\delta\alpha$ , -ta. Ces participes en  $-\alpha$ ,  $-\alpha ta$  existent dans le district d'Aigle moins Les Ormonts et les communes comprises entre le lac Léman et Roche, ainsi que dans le Bas Valais depuis Le Bouveret jusqu'à Collonges-Dorénaz. Ils avaient déjà attiré l'attention de Karl Jaberg 2, qui parle à leur propos de « merkwürdige Formen ». Il tente de les expliquer par un croisement entre -utu et -ecta, mais comme -ecta dans nos parlers 3 comporte nécessairement un o final, l'hypothèse est à écarter 4. Je crois avoir trouvé la clef du problème grâce à une relecture du Lyoner Yzopet, publié à Heilbronn en 1882 par Wendelin Förster. P. XL, § 121, ainsi que p. 153, dans une note consacrée au vers 744, Förster relève et commente un participe passé tost = to(l)t < tollitum, « vereinzelte Form

<sup>1.</sup> V. la communication de M. Ernest Schüle au colloque de Neuchâtel, p. 35. Ici -eta est le résultat normal de -ITTA.

<sup>2.</sup> Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer sudostfranzösischen Dialektgruppe, Aarau 1906, p. 94, note 1.

<sup>3.</sup> Contrairement à ceux du Genevois et du Faucigny, où il y a une abondance de participes en -ta, précédés de toute la gamme des voyelles. V. par exemple O. Keller, Flexion du verbe.

<sup>4.</sup> Dans le chef-d'œuvre que sont les Aspects géographiques du langage, Paris, 1936, Jaberg a inséré un chapitre passionnant sur les participes italiens en -esto, -osto, etc.; il n'y est pas question de nos participes en -q, -qta.

wie toli gegenüber dem gew. tolu oder toloit » ¹. Je suppose maintenant, et, somme toute, je ne fais que reformuler l'idée émanant de Jaberg, qu'on aura refait de tolt = \*tout un participe faible \*tolout sur le modèle de tolu et toloit, et qu'un petit nombre de verbes en -ir (non inchoatifs) ont été entraînés dans le même sillage (\*venout, -e; \*tenout, -e; \*ferout, -e; \*saillout, -e). Phonétiquement, tout va à merveille, puisque dans le district d'Aigle et dans le Bas Valais, tant -olt- que -olt- aboutissent à -æ, et en 1937, l'explication proposée m'aurait paru pleinement satisfaisante. J'avoue qu'à l'heure qu'il est, je serais surtout curieux de savoir pourquoi l'analogie postulée a joué précisément pour les quatre verbes cités et justement dans l'aire indiquée au début de la notule.

Uppsala

Bengt HASSELROT.

1. Cette forme tolt et d'autres formes similaires ont été étudiées par E. G. Wahlgren, Étude sur les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé dans les langues romanes, Uppsala 1920, p. 13 et par P. Fouché, Le Verbe français. Étude morphologique, publié par Fac. Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 56, 1931, §§ 177 et 346.